

# Partenariat entre Silgom et Restos du cœur

Vannes - 14 Juillet



Denis Lacrampe (responsable départemental des Restos du cœur), Michel Le Corff (secrétaire général du Silgom), Philippe Lorho (responsable des Restos du cœur de Vannes), Maurice Le Douarin (responsable du secteur restauration du Silgom), Patrick Le Ray (adjoint au secrétaire général du Silgom).

Les Restos du cœur, par le biais de leur responsable départemental, et le Silgom, avec son secrétaire général Michel Le Corff, ont signé, ce lundi 13 juillet, une convention de partenariat.

Le Silgom met à disposition des Restos des produits non utilisés (barquettes de plats cuisinés, distribuées dans le cadre de l'aide alimentaire aux personnes défavorisées). Ce partenariat existe déjà depuis plus d'une dizaine d'années, mais n'avait pas été formalisé.

Les barquettes remises ont une date limite de consommation non dépassée. Les deux partenaires sont tenus de se soumettre aux exigences de sécurité alimentaire. Engagement des Restos : suivi des températures, transport des denrées collectées, stockage en chambre froide, formation, tenues du personnel affecté à la restauration des Restos du cœur, équipement de remise en température, distribution des barquettes repas, traçabilité des produits collectés et distribués.

La ramasse est faite le matin à 8 h, par les Restos, quatre fois par semaine et concerne environ 1 000 rations de viandes, de poissons, de légumes et de potage. Depuis le mois de mars, les Restos ont ainsi récupéré 8 tonnes de denrées.

Les restos seront aussi les bénéficiaires exclusifs des produits du petit potager créé par le Silgom.